

Formation initiale

Module MAES12STA

Stages d'observation

1 ECTS

Les stages d'observation permettent d'approcher diverses populations d'élèves de l'enseignement spécialisé dans des établissements variés, de se familiariser avec d'autres pratiques pédagogiques, d'approcher des modalités plurielles de prise en charge et de travail en équipe et finalement de s'informer sur les dispositifs institutionnels qui accueillent les élèves relevant de l'enseignement spécialisé.

Formations concernées

Master en enseignement spécialisé

Semestre

Automne
Printemps

Modalités de travail

L'étudiant-e réalise obligatoirement 2 stages d'observation. Ces stages doivent être effectués au plus tard le 15 juin. L'étudiant-e soumet son projet de stage (lieu de stage, objectif...) au à la RP. Si le projet est accepté, il-elle contacte l'enseignant-e spécialisé-e-hôte. Le stage d'observation se déroule en présence de l'enseignant-e spécialisé-e-hôte. Informations complètes dans le Guide de la formation pratique.

Organisation du module

MAES12STA-2 Stages d'observation

Responsable du module

Benoit Valérie, UER PS
valerie.benoit@hepl.ch

Évaluation certificative (pour la session de juin 2025)

Autre

Pour pouvoir valider les stages d'observation, l'étudiant-e doit avoir déposé sur IS-Academia, avant la fin de la session d'examens de juin, l'ANNEXE 7 attestant la réalisation des 2 stages d'observation pour l'année en cours. Informations complètes dans le Guide de la formation pratique.

Informations administratives

Service académique
Haute école pédagogique
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne